

Budget

(Remplace "Pommes-Budget", Agdex 211/821a, Octobre 1994)

AVERTISSEMENT

1. L'objectif de ce document est de fournir un exemple de budget pour un verger en exploitation et représentatif du secteur. Le budget pommes peut servir d'outil comparatif pour calculer la rentabilité et la capacité de remboursement à partir d'une moyenne ou d'une performance spécifique. Il peut également servir la cause d'un acheteur qui désire monter un plan d'affaires.
2. Il n'est pas recommandé d'utiliser ce budget pour un nouveau verger en implantation.
3. Dans ce budget, la TPS et la TVQ ne sont pas considérées puisqu'elles sont généralement remboursables.
4. Les coûts de financement à moyen et long termes, ainsi que la rémunération du travail de l'exploitant ne sont pas inclus dans les coûts d'exploitation.

I - DESCRIPTION DE LA PRODUCTION

1 - Unité de production

- (1) Ferme de 21,7 hectares avec 6 904 pommiers ou 1 922 unités-arbres (u.a.) dont 4 hectares en cours et chemin de ferme. Les cultivars tardifs représentent 90 % du verger et les cultivars hâtifs 10 %.

Porte-greffe	Superficies (*) ha	Nombre total de pommiers (*)	Total u.a.
Standard	10,35	1 490	1 004
Semi-nain	4,43	2 237	408
Nain	2,92	2 486	318
Total	17,70	6 213	1 730

(*) Variétés tardives.

2 - Système de production

- a) Les pommiers semi-nains et nains ne sont pas en pleine production.
- b) L'entreprise ne possède pas les équipements de classification et d'emballage.

II - CRITÈRES RETENUS

<i>Critères techniques</i>	<u>TOTAL</u>	<u>HÂTIVES</u>	<u>TARDIVES</u>
(1) Nombre d'unités-arbres du verger (u.a.)	1 922	192	1 730
Unités-arbres en cultivars tardifs (%)	100	10	90
Pommiers standards (24%)	1 656	166	1 490
Pommiers semi-nains (36%)	2 485	248	2 237
Pommiers nains (40%)	2 762	276	2 486
Nombre total de pommiers	6 904	690	6 214
Nombre total d'hectares	17,7	1,8	15,9

Ce document est basé sur de l'information factuelle jugée représentative. Une décision basée sur cette information est la seule responsabilité de l'utilisateur.

Publié par le CRAAQ

		<u>Pommes hâtives</u>	<u>Pommes tardives</u>	
(2)	Rendement/u.a.	10,05 minots/ u.a.	10,05 minots/ u.a.	
	Nombre de minots	1 930 minots	17 387 minots	
	Vente marché du frais	75,00 %	63,00 % dont	58,00 % emballeurs 5,00 % vente directe
	Vente transformation	0,00 %	37,00 %	

Critères financiers

(3)	Taux d'intérêt à court terme	5,5 %
-----	------------------------------	-------

Sommaire des investissements

	Valeur de remplacement à neuf	Assurance	Amortissement
1 - Pommiers, fonds de terre, drainage, et réserve d'eau	201 398 \$		
2 - Bâtiments excluant la résidence			
Entrepôt	56 176		3,33 %
Remise	67 777		2,50 %
Abri pour cueilleurs	3 054		
Total des bâtiments	127 007 \$	4,60 \$/1 000\$	
3 - Machinerie et équipement			
Machinerie et équipements mobiles	213 293 \$		
Équipement verger	20 240 \$		
Équipement entreposage	33 413 \$		
Équipement de récolte	61 474 \$		
Total machinerie et équipement	328 420 \$	4,60 \$/1 000\$	6,67 %
Total des investissements	656 825 \$		
Total des investissements par ha pour l'ensemble du verger (21,7 ha)	31 277 \$ /ha		
Total des investissements par u.a. pour l'ensemble du verger (1922 u.a.)	342 \$ /u.a.		

III - **SOMMAIRE** pour 1 922 u.a. totales soit 19 317 minots

	Total (\$)	\$/ u.a.	\$/ minot	%
Produits	147 394	77	7,63	100,0
Coûts variables	122 251	64	6,33	82,9
<u>Marge sur coûts variables</u>	<u>25 143</u>	<u>13</u>	<u>1,30</u>	<u>17,1</u>
Coûts fixes avant amort.	12 167	6	0,63	8,25
Total des coûts avant amort.	134 418	70	6,96	91,2
Bénéfice net d'exploitation av. amort.	12 976	7	0,67	8,8
Total des coûts d'exploitation	142 896	74	7,40	96,9
<u>Bénéfice net d'exploitation</u>	<u>4 498</u>	<u>2</u>	<u>0,23</u>	<u>3,1</u>

IV - BUDGET D'EXPLOITATION^a

A - Produits

	Récolte totale %	Qté	Prix unitaire (\$)	Total
Pommes hâtives marché du frais (minot)	75	1 930	10,00	14 475
Pommes hâtives transformation (minot)	0	0	0,00	0
Pommes tardives marché du frais emballeurs (minot)	58	17 387	10,65	107 399
Pommes tardives transformation (minot)	37	17 387	1,94	12 480
Pommes tardives ventes directes (minot)	5	17 387	15,00	13 040
Retrait CSRA				0
(4) Compensation ASRA complémentaire				0
Assurance récolte				0
Autres				0
Total des produits				147 394 \$

B - Coûts variables

1 - Approvisionnement		Qté	Prix unitaire (\$)	Total
(5)	Remplacement pour perte de pommiers (arbre) 1,00 %	62	7,83	485
(6)	Renouvellement pommiers (arbre) 3,55 %	221	7,83	1 730
	Fertilisants, amendements et fumier (u.a.)	1 730	1,82	3 149
	Pesticides (u.a.)	1 730	9,83	17 006
	Location de ruches 2,00 ruches/ha	35	45,00	1 575
	Autres	0	0,00	0
Total approvisionnements				23 945 \$

2 - Opérations culturales		Qté	Prix unitaire (\$)	Total
	Entretien et réparation machinerie (\$)	213 293	2,72 %	5 802
	Carburant et lubrifiant (u.a.)	1 730	1,80	3 114
	Autres	0,00	0,00	0
Total opérations culturales				8 916 \$

3 - Entreposage et mise en marché		Qté	Prix unitaire (\$)	Total
(7)	Trempage pommes tardives (minot)	1 339	0,26	348
(7)	Transport pommes tardives (minot)	4 222	0,26	1 098
(7)	Commission par des ventes à des intermédiaires (minot)	1 756	0,32	562
(8)	Entreposage pommes tardives (minot) 55,00 %	5 546	1,95	10 815
	Plan conjoint marché du frais (minot)	12 401	0,36	4 464
	Plan conjoint marché transf. (minot)	6 433	0,16	1 029
(9)	Retour de boîtes (minot)	974	0,10	97
	Autres	0	0,00	0
Total entreposage et mise en marché				18 413 \$

^a AVIS AU LECTEUR

Ce budget représente les résultats probables d'une entreprise en vitesse de croisière, donc en opération depuis quelques années et obtenant une bonne efficacité technique et économique de production dans le contexte des prix qui prévaut. L'utilisateur doit donc l'adapter à chaque situation. Ce budget d'exploitation est différent d'un coût de production établi à partir d'une enquête, ce qui minimise les coûts de collecte de données auprès des producteurs. Le groupe de travail l'ayant produit a été formé de manière à pouvoir bénéficier le plus possible de données déjà recueillies par les organismes impliqués en agriculture. Ce budget a été élaboré selon un modèle d'entreprise défini à partir de certains critères. Il ne s'agit donc pas d'une moyenne des résultats de l'ensemble des producteurs.

4 - <u>Autres coûts</u>			Qté	Prix unitaire (\$)	Total
(10)	Main-d'oeuvre salariée (h)	0,734 h/ u.a	1 411	9,77	13 785
(11)	Cueillette pomme tard.(cueillies) (minot)	70,00 %	17 387	1,47	17 891
	Cueillette pomme tard.(tombées) (minot)	25,00 %	17 387	0,76	3 304
(12)	Travaux à forfait		1 922	1,38	2 652
	Lutte intégrée (coût net)				1 000
(13)	Assurance-récolte :				
	- Programme A (arbres nains et semi-nains)		4 724	0,35	1 653
	- Programme B (u.a.)		1 730	4,07	7 041
	Contribution CSRA (\$)				8 677
(14)	Cotisation ASRA complémentaire (minot)		16 520	0,289	4 774
(15)	Contributions patronales (\$)		13 785	18,60 %	2 564
	Frais de location (équipements) (u.a)		1 730	0,73	1 263
(16)	Intérêt court terme et paiement anticipé (\$)		115 878	5,50 %	6 373
	Autres		0	0,00	0
<u>Total autres coûts</u>					<u>70 977 \$</u>
<u>Total des coûts variables</u>					<u>122 251 \$</u>
<u>Marge sur coûts variables</u>					<u>25 143 \$</u>

C - Coûts fixes

		Qté		Total
(17)	Main-d'oeuvre exploitant(e) (\$)			0
(18)	Intérêt financement moyen et long termes (\$)			0
	Taxes foncières après remboursement (\$)			782
	Assurances diverses (responsabilité, bâtiments, machinerie...) (\$)			1 692
	Entretien fonds de terre (\$)	201 398	0,486 %	979
	Entretien et réparation des bâtiments (\$)	127 007	1,362 %	1 730
	Électricité et autres énergies (propane)(\$)			1 782
(19)	Automobile et/ou camion (\$)			1 220
(20)	Frais professionnels (\$)			1 430
(21)	Autres (\$)			2 552
				0
<u>Total des coûts fixes avant amortissement</u>				<u>12 167 \$</u>
<u>Total des coûts avant amortissement</u>				<u>134 418 \$</u>
<u>Bénéfice net d'expl. avant amortissement</u>				<u>12 976 \$</u>

<u>Amortissement</u>	Valeur de remplacement	Taux linéaire	Total
Entrepôts (30 ans) (\$)	56 176	3,688 %	2 072
Remise à machinerie (40 ans) (\$)	67 777	1,710 %	1 159
Abri pour cueilleurs (\$)	3 054	2,790 %	85
Machinerie et équipement mobile (\$)	213 293	1,329 %	2 835
Équipement de verger (\$)	20 240	3,231 %	654
Équipement d'entreposage (\$)	33 413	0,954 %	319
Équipement de récolte (\$)	61 474	1,656 %	1 018
Drainage, puits, étangs, réserves, améliorations (\$)	12 620	2,662 %	336
Autres (\$)	0	0,00 %	0
<u>Total de l'amortissement</u>			<u>8 478 \$</u>
<u>Total des coûts d'exploitation</u>			<u>142 896 \$</u>
<u>Bénéfice net d'exploitation</u>			<u>4 498 \$</u>

V - DONNÉES TECHNIQUES

1 - Rendement et pourcentage de qualité retenus

Le rendement des variétés hâtives et tardives est de 10,05 minots par unité-arbre. Le pourcentage de pommes "Fantaisie" récoltées est de 75 % pour les variétés hâtives alors qu'il est de 63 % pour les variétés tardives.

2 - Main-d'oeuvre

La ferme requiert 3 111 heures de travail (excluant la récolte à forfait), dont 1 411 heures de main-d'oeuvre salariée basée sur les 1 922 unités-arbres.

VI - DONNÉES ÉCONOMIQUES

1 - Mise en marché

Les pommes destinées au marché du frais sont normalement vendues aux emballeurs alors que le reste est dirigé vers le secteur de la transformation. Il y a 5 % des pommes tardives qui sont vendues aux consommateurs. Le déclassement des pommes à l'emballage est également destinée à la transformation.

2 - Démarrage

Le site, la qualité et l'entretien des arbres ainsi que les variétés doivent être vérifiés lors de l'achat d'un verger. De plus, pour réduire les risques de pertes financières importantes, il importe que l'entreprise se prévale des assurances agricoles.

VII - DONNÉES FINANCIÈRES

<i>Investissement</i>		(\$)	
1 - Fonds de terre* et pommiers (coût d'acquisition de 1985)		201 398	
* Dans les régions où il y a beaucoup de chevreuils, il faut prévoir un coût d'investissement pour les clôtures.			201 398 \$
2 - Bâtiments (coût d'acquisition de 1985)			
Entrepôts		43 612	
Remise à machinerie et garage		30 510	
Abri de cueilleurs		2 613	
			76 735 \$
3 - Équipements	Vie économique (ans)	Coût de remplacement à neuf (\$)	
Équipements de verger			
Système d'irrigation	15	8 269	
Sécateurs et compresseur	16	5 037	
Scies à chaîne	16	1 654	
Système de détection	10	603	
Petits outils		4 677	
Équipements d'entreposage			
Élévateur, bonbonnes, virole	40	32 324	
Élévateur à palettes	20	1 089	
Équipements de récolte			
1 368 boîtes de 1 minots	30	3 083	
825 boîtes de 18 minots	20	49 618	
43 escabeaux	22	6 465	
22 sacs à cueilleur de 1/2 minot	12	1 654	
87 chaudières de 1/2 minot	12	654	
			115 127 \$
4 - Machinerie			
3 Tracteurs (52 hp/unité)	22	103 372	
5 Remorques	28	31 142	
Souffleur à neige (8 pi)	30	5 043	
Pulvérisateur à verger (1 500 L)	28	16 312	
Pulvérisateur à herbicides	18	3 114	
Équipement de sécurité	10	964	
2 Faucheuses à verger	20	20 017	
Lame niveleuse (2,1 m)	40	1 259	
Épandeur à engrais (0,5 t)	24	928	
Machine de travail du sol	40	31 142	
			213 293 \$
Total des investissements			606 553 \$

Notes au budget

(1) Unité-arbre (u.a.)

L'unité-arbre est utilisée par La Financière agricole du Québec pour évaluer le volume assurable. L'unité-arbre correspond à un pommier standard dont l'âge se situe entre 21 et 30 ans. Le tableau suivant illustre les facteurs selon l'âge et le type de pommier :

Standard		Semi-nain		Nain	
Âge (ans)	Facteur	Âge (ans)	Facteur	Âge (ans)	Facteur
0 - 5	0,000	0 - 3	0,000	0 - 3	0,000
6 - 10	0,200	4 - 5	0,040	4 - 5	0,040
11 - 15	0,400	6	0,070	6	0,070
16 - 20	0,700	7	0,150	7	0,100
21 - 30	1,000	8 et +	0,300	8 et +	0,200
31 et +	0,850				

(2) Rendement/u.a.

Le rendement/u.a. est basé sur le rendement calculé à l'assurance-récolte pour 2002.

(3) Taux d'intérêt à court terme

Le taux d'intérêt à court terme est le taux préférentiel du marché + 1%.

Ex.: 4,5 % + 1 % = 5,5 %

(4) Compensation ASRA

Voici depuis les six dernières années les prix du marché, les rendements, les compensations ASRA et cotisations ASRA :

Année	Rendement du modèle kg/u.a.	Revenu stabilisé \$/boisseau	Prix du marché \$/boisseau	Compensation ASRA \$/boisseau	Cotisation ASRA \$/boisseau
2002 (Prévision)*	191,5	8,18	9,02 **	0,00	0,289
2001	180,9	13,40	10,65	2,75	0,990
2000	180,9	12,66	9,67	2,99	0,504
1999	180,9	12,30	9,66	2,64	0,450
1998	233,5	9,25	12,40	0	0,060
1997	233,5	9,11	10,18	0	0,060

* À compter de l'année d'assurance 2002, le revenu stabilisé est ajusté en tenant compte de la couverture offerte par le programme CSRA.

** Le montant représentant l'ajustement CSRA est calculé en fonction du principe de couverture équivalente.

Source : La Financière agricole du Québec
Direction de la recherche et développement
Novembre 2003

(5) Remplacement pour perte de pommiers

Les pertes de pommiers sont évaluées à 1 % des arbres.

Ex. : 0,01 X 6 214 arbres = 62 arbres à remplacer.

(6) Renouvellement des pommiers

Le renouvellement annuel correspond à 3,55 % des pommiers. Il exclut le remplacement (1 %). Le renouvellement des lopins de pommiers standards, semi-nains et nains s'effectue respectivement sur 50 ans, 25 ans et 25 ans. Il faut 3,18 pommiers nains ou semi-nains pour remplacer un pommier standard.

Ex. : 0,0355 X 6 214 arbres = 221 arbres à remplacer.

(7) Trempage, transport et commission

La quantité de pommes tardives qui est trempée, transportée et vendue en commission par des ventes à des intermédiaires provient de proportions observées lors du coût de production de 1992, lequel a été indexé en 2001. La proportion observée est de :

7,7 % de la récolte totale de pommes tardives pour le trempage de pommes,

24,3 % de la récolte totale de pommes tardives pour le transport de pommes,

et 10,1 % de la récolte totale de pommes tardives pour la commission par des ventes à des intermédiaires.

- (8) **Entreposage des pommes tardives**
 55 % de la production de pommes tardives qui sera vendue aux emballeurs est entreposée sous atmosphère contrôlée (A.C.) à forfait.
 Ex. : $0,55 \times 10\ 084$ minots = 5 546 minots
- (9) **Main-d'oeuvre salariée**
 La main-d'oeuvre salariée effectue aussi les travaux d'été, la plantation des arbres, l'éclaircissage, la taille d'été, le fauchage et la récolte.
- (10) **Retour de boîtes**
 Le nombre de retour de boîtes en minot est basé sur les observations du coût de production de 1992 indexé en 2002, soit l'équivalent de 5,6 % de la récolte de pommes tardives.
 Ex.: $5,6 \% \times 17\ 387$ minots = 974 minots.
- (11) **Cueillette des pommes tardives**
 La cueillette des pommes tardives se fait à forfait. 75 % des pommes sont cueillies dans les arbres et 25 % sont ramassées sur le sol (tombées). Des 75 % cueillies dans les arbres, 5 % le sont par l'autocueillette.
- (12) **Travaux à forfait**
 Comprend la taille, la plantation, les arrosages aériens, le broyage des branches et les autres travaux.
- (13) **Assurances agricoles :**
Assurance récolte :
 - Calculée selon les plans A et B, la cotisation pour chaque plan correspond au taux moyen des cotisations de toutes les unités-arbres assurées en 2001.
 - Le plan A offre une protection concernant la perte de l'arbre à la suite des dommages climatiques (gel hivernal), des insectes et maladies incontrôlables (brûlures bactérienne) et des animaux sauvages.
 - Le plan B offre une protection de base (quantité) ainsi qu'une protection pour la qualité qui peut être multirisque ou pour la grêle uniquement.
- Assurance stabilisation :*
 - Le coût de la cotisation pour la production de pommes couvrant la période de janvier à décembre moins la réduction de cotisation due au programme d'aide dans le cas de catastrophe liée au revenu agricole. Source : FADQ.
 - À titre d'information, la compensation moyenne des années 1997 à 2001 a été de 1,68 \$/ minot.
- Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) :*
 - Contribution de 6 % des ventes nettes admissibles (VNA).
 - VNA = ventes nettes admissibles représentant les revenus générés par la vente de produits admissibles auxquelles sont ajoutées les indemnités de remplacement d'un produit admissible et desquelles sont soustraites les dépenses encourues pour l'achat des produits admissibles.
 - Le montant de 8 677 \$ correspond à 6 % des VNA soit :
 $147\ 320 \$$ (produits) - $2\ 701 \$$ (achats d'arbres) = $144\ 619 \$$.
- (14) **Cotisation ASRA complémentaire**
 La cotisation de l'ASRA complémentaire est calculée sur la production totale de pommes tardives, excluant les ventes directes. La contribution fédérale additionnelle à l'ASRA pour l'année 2001 permet un crédit de cotisation en 2002 de 5,00 \$ / tonne ou de 0,10 \$ / boisseau.
- (15) **Contributions patronales**
 Les contributions patronales comprennent la CSST, la RRQ, l'assurance maladie, l'assurance-emploi, l'allocation de vacances et la commission des normes du travail.
 Exemple de calcul : $18,60 \% \times 13\ 785,00 \$ = 2\ 564,01 \$$
- (16) **Intérêt à court terme**
 Le besoin de financement à court terme comprend les approvisionnements, les opérations culturales, la mise en marché, la main-d'oeuvre salariée, la cueillette, les travaux à forfait, la lutte intégrée, l'assurance récolte, les cotisations (CSRA et ASRA), les contributions patronales, les frais de location et autres.
- (17) **Main-d'oeuvre de l'exploitant(e)**
 À titre d'information, dans le coût de production de l'ASRA indexé en 2001, le nombre d'heure de l'exploitante est de 0.98 h/ u.a. pour un coût total de 37 656 \$.
- (18) **Intérêt du financement à moyen et long termes**
 À titre d'information, dans le coût de production de l'ASRA indexé en 2001, les intérêts totaux pour le financement à moyen et long termes sont de 10 392 \$.

(19) Automobile et/ou camion

Part de la ferme (3 000 km/an) excluant les transports à la récolte et à la vente.

(20) Frais professionnels

Agronome, comptable, notaire.

(21) Autres coûts fixes

Téléphone, fourniture de bureau, bureau, cotisation à l'UPA, publicité, frais d'administration du paiement anticipé.

Le Comité des références économiques du CRAAQ remercie les collaborateurs suivants pour leur participation à la rédaction de ce document :

Jollin Charest, agr.

MAPAQ - Direction régionale Montérégie-Est

Bruno Gosselin, agr.

MAPAQ - Direction régionale de Québec

Marc Ménard, agr.

La Financière agricole du Québec

Coordination : Hélène Grondines, agr.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Source de certaines données : ASRA, coût de production indexé 2001, La Financière agricole du Québec.

